Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 060-216004473-20260320-DE2026519-DE

Nombre de conseillers	
-en exercice	11
-présents	10
-votants	11
-absent	1
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc

Séance du 20 mars 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 17/03/2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LEROY Annie Maire.

Etaient présents : Mmes DÉCAMP, LEJEUNE, LEROY, DANGLOT, MEYER, CHENOT
Mrs COUTELET, FLEURY, LECOMTE, SAINT-POL

Absent excusé : M. GOMES DA COSTA Manuel donne pouvoir à Mme LEROY

Secrétaire de séance : Madame DÉCAMP Virginie.

Ouverture de séance : 20h00.

Assistait également au Conseil Municipal Mme Sabine HERBELIN, secrétaire de maire

Délibération DE2026519 : Désignation des délégués à la Communauté de Communes des Sablons

Les conseillers communautaires ne sont pas élus au suffrage universel direct mais désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'aient été élus le Maire et les Adjoints article L.273-11.

Madame LEROY Annie, le maire a été désigné comme Délégué Communautaire titulaire et Monsieur GOMES DA COSTA Manuel, le premier Adjoint au Maire a été désigné Délégué suppléant à la Communauté de Communes des Sablons.

Les conseillers municipaux acceptent cette procédure à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le 20 mars 2026

Le Maire
LEROY Annie

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmission en Préfecture le 23/03/2026